

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Cafétéria Amis du Tremplin Inc	Numéro de permis 2021061	Date d'inspection Le 29 novembre 2021	
Nom de l'établissement Halte Scolaire Le Tremplin 2		Numéro de téléphone (506) 252-2580	
Adresse 520 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,	24(1)(b)(i)	10 déc. 2021	
Commentaires :			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	10 déc. 2021	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma surveillance en après midi le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les carnets de vaccination sont vérifiés et conformes. - Les documents affichés à la porte sont conformes. - À la suite de la vérification de plusieurs des dossiers des enfants, Plusieurs documents demande à être complétés. - Il manque quelque assurance-maladie de l'enfant. - Il manque quelque nom, adresse et numéro du médecin. <p>Discussion avec l'administratrice dans les rapports d'incident de s'assurer d'ajouter le nom de l'éducatrice qui était en charge de l'enfant lors de l'incident.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers des incidents des enfants sont complets. <p>Les enfants et les éducatrices sont calmes et organisés.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Le 29 novembre 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Suzanne Sonier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 novembre 2021

Date